

Date de la convocation : 09 octobre 2009.

Présents : BILLOT Maryse ; BOBILLIER Christine ; DI BENEDETTO Patrice ; FABREGUES Daniel ; FILSJEAN Nicole ; GOGUEL Mathieu ; HUFSCHMITT Benoît ; JUAREZ Emilio ; LANTUÉJOU Philippe ; MARCEAU Muriel ; MÉNÉTRIÉR Claude ; PARIS Gisèle ; PEYRARD Dominique ; PRAOM Christian ; RENAUDE Régis ; SAILLARD Patrick ; VIENNET Alain.

Excusés : ABDELAZIZ Karim    procuration à FABREGUES Daniel ;  
                  JACOB Alexis    procuration à VIENNET Alain ;  
                  LIHOREAU-GAMBA Véronique                                      procuration à JUAREZ Emilio ;  
                  VUILLEMIN Jean-Louis.

Absent : LEFEVRE Gérard.

Emilio JUAREZ a été désigné secrétaire.

La séance est ouverte à 20 heures.

## **COMPTE RENDU CONSEIL DU 11 SEPTEMBRE 2009**

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

## **MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposition d'inscrire deux points supplémentaires à l'ordre du jour :  
Commission communication – sport et jeunesse : projet animation 2010 ;  
Commission commerce – environnement : subvention pour la restauration du monument de la libération.  
Adoptée à l'unanimité.

## **COMMISSION COMMUNICATION – SPORT ET JEUNESSE**

### **1. Dates des manifestations**

**Samedi 17 octobre** : kermesse devant l'Outo organisée par Familles Rurales.

**Samedi 24 octobre** : loto à l'Espace du Marais.

**Lundi 26 octobre** : don du sang à l'Espace du marais.

**Mercredi 4 novembre** : cinéma : 17h00 – Numéro 9  
  20h00 – Le prophète

**Du 7 novembre au 5 décembre** : exposition Philippe PESEUX et Jean-luc MOUGIN à l'Outo.

**Lundi 9 novembre** : à 18h00, vernissage de l'exposition Philippe PESEUX et Jean-Luc MOUGIN à l'Outo.

**Mercredi 11 novembre** : cérémonie au monument aux morts suivie du pot de l'amitié salle Guinemand.

**Samedi 14 novembre** :

- à l'Espace du Marais, le matin Bourse aux jouets organisée par les Loustiques du Marais,
- en soirée, loto organisé par l'Asparele,
- l'Art sur un plateau, à l'Outo de 10h à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Entrée libre.

### **2. Bilan du vide-grenier**

Remerciements aux bénévoles qui ont œuvré très tôt le matin et en fin d'après-midi pour le bon déroulement de la manifestation. Les exposants ont été dans l'ensemble très satisfaits de la manifestation.

174 emplacements étaient occupés soit 870 mètres de déballage.

La manifestation sera reconduite l'année prochaine en essayant d'améliorer encore l'accessibilité.

### **3. Expo « l'Art sur un plateau »**

Cette manifestation organisée tous les deux ans par le comité de lecture, sera le point d'orgue de ce trimestre culturel. Elle aura lieu samedi 14 novembre toute la journée à l'Outo.

Les quatre artistes Anne-Valérie DUPOND, Michio TAKAHASHI, Philippe PESEUX et Jean-Luc MOUGIN exposeront de nouveau quelques œuvres ce jour-là et seront présents.

D'autre part, un programme alléchant est proposé :

- Atelier de gravure pour les enfants avec Marine Poirier et exposition des productions en fin de journée.
- Discussion entre deux écrivains Mr RITTAUD-HUTTINET et Mme TUAILLO-NASS sur le thème « de l'historien au romancier ».
- Un film de Mr TAKAHASHI sur l'art thérapie au service de malades mentaux, suivi d'un débat.
- Diaporama du Tour du Monde de la famille TSAGALOS.
- Des écrivains régionaux et des éditeurs seront également à l'Outo pour présenter leurs ouvrages.
- Des artisans d'art exposeront leur savoir-faire comme le raku (poterie), la verrerie, la lutherie, la marqueterie et la dorure à la feuille.
- Quelques intermèdes musicaux et des démonstrations de dorure à la feuille seront proposés.

L'entrée sera libre et gratuite.

Le Maire encourage les élus et les habitants à participer à cette manifestation qui sera de grande qualité.

#### **4. Saône votre commune : distribution**

Les épreuves sont corrigées. Le tirage sera fait fin de la semaine 43 et la distribution la dernière semaine d'octobre.

Les élus garderont la même organisation pour la distribution : chacun distribue sur son secteur.

#### **5. Préparation Téléthon**

Il aura lieu samedi 5 décembre toute la journée, salle Guinemand le matin pour le petit déjeuner et l'après midi à l'Espace du Marais pour les autres animations. Le programme sera établi lors de la prochaine réunion de la commission.

Une première réunion a eu lieu le 5 octobre et le programme se met en place. Une création originale avec des boutons sera le fil rouge de la journée. La boucle cycliste est reconduite. Plusieurs associations participeront à cette journée festive, notamment les Compagnons du devoir qui seront en nombre.

### **COMMISSION ADMINISTRATION-FINANCES**

#### **6. Création du site internet de la commune : signature du contrat de création et de maintenance**

Ce contrat de création et de maintenance doit être signé entre la commune de Saône et la société 8<sup>ème</sup> citoyen afin de finaliser l'installation du nouveau site internet de la commune de Saône.

Le montant pour ce nouveau site est 2 744,82 € TTC dont 40% payés à la signature du contrat et 60% lors de la mise ligne.

Le contrat prévoit la mise en ligne pour début novembre, la formation de trois personnes qui assureront l'actualisation du site, la maintenance pour de petites interventions pour une durée de trois ans. Les modifications plus importantes seront décidées sur présentation d'un devis.

Les élus, à l'unanimité, donnent pouvoir au maire pour signer la convention.

#### **7. Travaux SYDED rue de la Poste DBM n°1**

Les travaux d'enfouissement des lignes rue de la poste réalisés par le SYDED ont été terminés en 2009. Ces travaux d'une valeur totale de 166 728 € sont pris en charge par le SYDED pour 88 353 € et par la commune pour 78 375 €. Il convient aujourd'hui, par une opération d'ordre, d'intégrer la valeur de ces travaux dans le patrimoine de la commune en tenant compte de l'acompte versé par la commune sur le budget 2008 de 78 887.20 €.

Les travaux d'enfouissement de réseaux d'électricité, de suppression de poste « cabine haute », de génie civil d'éclairage public sont à inscrire en section investissement pour la somme de 151 318.00 €.

Les travaux de génie civil de télécommunication sont à inscrire en section fonctionnement pour la somme de 15 409.00 €.

La subvention du SYDED est à inscrire en recette d'investissement pour la somme de 15 409.00 €

L'adjoint aux finances propose d'accepter la décision modificative n°1 au budget 2009 afin de passer ces écritures :

DBM n° 1 - 2009		Dépenses		Recettes	
		Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>Fonctionnement</b>					
D 023	Virement section investissement	15 410.00 €			
D 65735 / 042	Groupement de collectivités		15 410.00 €		
<b>Investissement</b>					
D21534 / 041	Réseaux d'électrification		151 320.00 €		
R021	Vrt de la section fonctionnement			15 410.00 €	
R238 / 040	Avance/cde immo. Corporelle				15 410.00 €
R1325 / 041	Groupement de collectivités				88 360.00 €
R238 / 041	Avance/cde immo. Corporelle				62 965.00 €
R238 / 023	Avance/cde immo. Corporelle				515.00 €
	<b>Total</b>	15 410.00 €	166 730.00 €	15 410.00 €	167 250.00 €

Adopté à l'unanimité.

**Arrivée de Daniel FABREGUES à 20 h 45 qui prend part aux votes à partir du point n°8.**

## 8. Plate-formage de la crèche : transfert au Syndicat du Plateau

La délibération du 21 décembre 2006 prévoyait la cession du terrain de la crèche au Syndicat du Plateau et l'estimation du plate-formage de la crèche pour la somme de 54 811 € TTC. Les travaux étant réceptionnés ce coût du plate-formage est calculé de façon définitive pour la somme de 45 542.34 € (subvention de 2 742 € déduite).

Le Maire propose de voter la cession au Syndicat du Plateau de ce plate-formage pour un montant définitif de 45 542.34 €. Les crédits ont été prévus au BP 2009 au chapitre R024.

Adopté à l'unanimité.

## COMMISSION AFFAIRES SOCIALES

### 9. Repas des anciens 2010 : modifications des modalités d'organisation

Le repas des anciens aura lieu le samedi 9 janvier 2010. La commission souhaite que le conseil se positionne sur les points suivants :

- Augmentation de la limite d'âge pour pouvoir participer au repas : 66 ans à partir de 2010 (au lieu de 65 ans) et prévision d'une augmentation en douceur tous les deux ans.  
Adopté par 19 voix pour, une voix contre (Christian PRAOM).
- Augmentation du prix du repas d'un 1 € (16 € au lieu de 15 €) : les personnes de moins de 66 ans ou n'habitant pas Saône peuvent accompagner leurs conjoints avec une participation financière.  
Adopté à l'unanimité.
- Service : La commission propose que le service soit assuré bénévolement par les élus.  
Adopté à l'unanimité.
- Choix du traiteur et colis : Vu la qualité du repas en 2009, la commission propose de reprendre le traiteur EDOUARDO, commerçant du village, pour 2010 sur une proposition à 13 € le repas. La commission essaie d'inciter les personnes à participer au repas mais propose comme chaque année d'apporter un colis aux personnes qui ne peuvent se déplacer et de reconduire l'animation à la maison de retraite qui aura lieu certainement un dimanche après midi.  
Adopté à l'unanimité.

### 10. Versement de la participation communale au titre du fonds de solidarité au logement DBM n°2

La commission présente au conseil municipal la demande de participation de la commune au Fonds de Solidarité pour le Logement. Ce fonds, mis en place en 1991, est alimenté avec des crédits de l'Etat, du Département, des

organismes sociaux et des établissements prêteurs, les communes apportant leur quote-part sur la base de 0.61 € par habitant. Dominique PEYRARD propose :

- Que la commune participe au Fonds de Solidarité pour le Logement. La part de la commune s'élève à la somme de 1 916.62 € (0.61 euros x 3 142 habitants).

Adopté à l'unanimité.

- Que cette dépense soit imputée au compte 6557 du budget et que la décision modificative n° 02 au budget 2009 soit adoptée.

Adopté à l'unanimité.

DBM n° 2 – 2009		Dépenses		Recettes	
		Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>Fonctionnement</b>					
D 022	Dépenses imprévues	1 916.32 €			
D 6557/65	Contrib. politique habitat		1 916.62 €		
	<b>Total</b>	1 916.32 €	1 916.62 €	0.00 €	0.00 €

## 11. Contrat Territorial Jeunesse : Vote de la participation de la commune pour 2009

Le budget prévisionnel pour les actions 2009 destinées aux adolescents est présenté par l'association Familles Rurales de Mamirolle pour un montant global de dépenses de 54 120.80 €. Même si le camp estival et l'intervention de l'animatrice au collège sont un succès, les autres actions doivent évoluer. La commission va, à nouveau intervenir, auprès de l'animatrice pour dynamiser ces actions en proposant de nouvelles activités.

Comme il en avait déjà été discuté au moment du vote du budget, la participation prévisionnelle 2009 de la commune de Saône est de 11 908.20 € soit 22 % de la dépense globale. Cette somme pourra être réajustée à la baisse en fonction du coût réel des actions réalisées dans l'année et présentée sur le compte d'exploitation de l'association.

Adopté à l'unanimité.

## 12. Périscolaire : financement 2009

La CAF apporte un financement par type d'activités dans le cadre du CONTRAT ENFANCE JEUNESSE 2007/2010 estimé pour l'année 2009 à 55 483 €.

La commune apporte un financement complémentaire en fonction des actions prioritaires qu'elle entend soutenir. Les conditions de gestion financière des aides accordées à l'association Familles Rurales pour ses actions en faveur de la prise en charge des enfants et des jeunes sur le territoire de la commune sont exposées dans une convention signée entre la commune et l'association.

Après avis de la commission « affaires sociales » qui a pris connaissance du dossier de financement des opérations prévues pour cette année, le Maire propose de voter une subvention maximum de 105 483 Euros à verser à l'association Familles Rurales pour l'année en cours. Cette somme pourra être réajustée à la baisse en fonction du coût réel des actions réalisées dans l'année.

Les crédits sont inscrits au compte 6558 du budget primitif.

Adopté à l'unanimité.

Les élus avaient demandé à l'association de présenter une situation intermédiaire à fin août. Le 1<sup>er</sup> octobre, Familles Rurales n'a présenté qu'une nouvelle situation prévisionnelle au 31 décembre 2009 dévoilant une prévision de déficit pour l'année 2009 d'un montant de 21 500 €. Le Président de l'association a précisé que pour 2009 l'association était capable de prendre en charge ce déficit.

En début d'année, la position des élus avait été de stabiliser la subvention de la commune versée à Familles Rurales. Le service rendu par l'association Familles Rurales n'est pas remis en cause.

Même si les élus n'ont pas de directives à donner à Familles Rurales, les conseils pour une meilleure organisation et une meilleure gestion formulés par les élus ne sont pas entendus. La commune ne pouvant pas se porter éternellement garante des déficits.

A l'unanimité, les élus veulent faire part de leur inquiétude quant à la gestion de l'association et aux risques encourus.

L'ensemble des élus souhaite, dans l'intérêt des enfants et des familles, que la meilleure solution soit trouvée.

## COMMISSION PATRIMOINE

### 13. Plateau sportif : Point sur l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

Une première rencontre a eu lieu avec SODEREC et le programmiste AMOFI afin d'établir le cahier des charges qui définira au mieux les besoins des associations et clubs sportifs pour la réalisation du plateau sportif.

Le pré-programme sera présenté fin novembre.

### 14. Bilan fleurissement

Le fleurissement 2009 a été un succès grâce à l'investissement de chacun. La commission patrimoine a présenté le diaporama communal lors de la soirée fleurissement. Il sera prochainement en ligne sur le site internet.

Au concours départemental la commune a reçu un prix de 250 €.

La commune est présentée à deux autres concours : C.A.G.B. et région.

## COMMISSION URBANISME

### 15. Etat des demandes d'urbanisme

<b>DP DEPOT</b>	DI BENEDETTO Patrice	22 rue de l'Etoile	Création 2 pignons + ravalement Façades		02553209C0073
	FIGON Roger	19 B avenue de la Gare	Ravalement façades		02553209C0074
	SCI EPHELIDIA	7 rue du Pied de Roche	Changement destination maison d'habitation en cabinet médical		02553209C0075
<b>DP DECISION</b>	EPAILLY Sébastien	10 rue du Colombier	Abri de jardin	Accordé	02553209C0065
	BOUSSOUR Saïd	3 rue de la Poste	Aménagement combles	Accordé	02553209C0067
	RAUX Mickael	15 rue de l'Industrie	Aménagement hall d'exposition véhicules neufs	Accordé	02553209C0066
	RENAUDE Régis	Impasse du Chateau	Panneaux photovoltaïques	Tacite	02553209C0064
	LECAILLE Marc	15 avenue de la Gare	Changement portes fenêtres	Accordé	02553209C0068
	PAUSET James	23 rue Louis Pergaud	Abri de jardin	Accordé	02553209C0069
	BONNARD Guy-Michel	36 rue des Frères Maire	Surélévation toit auvent existant	Tacite	02553209C0049
	TARIKET Moussa	17 rue du Pied de Roche	Changement tuiles	Accordé	02553209C0070
	ROBERT Daniel	17 rue de l'Etoile	Changement tuiles	Accordé	02553209C0071
	MARGUET Claude	15 rue du Pied de Roche	Changement tuiles	Accordé	02553209C0072
<b>PC DEPOT</b>	SALOMON/SAUGE	Lot. Pré Devant la Cure	CN		02553209C0015
	PITTET / DEFLIN	Lot. Pré Devant la Cure	CN		02553209C0016
<b>PC DECISION</b>	HUMBERT Olivier	1 ter avenue de la Gare	Véranda	Refusé	02553209C0004
	MURCIA Michel	Lot. Pré Devant la Cure	CN	Accordé	02553209C0009
	IVANES Frédéric	Lot. Pré Devant la Cure	CN	Accordé	02553209C0010
	DAGUET Gérard	10 rue Vincent d'Indy	CN	Accordé	02553209C0013
	JEANCLER Guy	Lot. Pré Devant la Cure	CN	Accordé	02553209C0014
<b>CU DECISION</b>	Me MARCONOT	7 rue du Pied de Roche	Simple information		02553209C0032
	Me HUTIN	41 rue Louis Pergaud	Simple information		02553209C0033

<b>Nom des vendeurs</b>			
<b>DIA</b>	Me MARCONOT	7 rue du Pied de Roche	CLAUDET Patrick

## **16. Assainissement : travaux rue de la Fontaine**

Les travaux de mise en séparatif de la rue de la Fontaine peuvent être faits indépendamment des travaux d'ensemble s'inscrivant dans le cadre de la deuxième phase, deuxième tranche. Pour le choix de l'A.M.O. un document sera remis prochainement par la D.D.E.A.

Suite à ces travaux, les mesures à effectuer par le cabinet POYRY seront plus précises.

## **17. Bilan des travaux de voirie**

Les travaux de l'écluse Grande rue et rue de la Gare, du tourne à gauche rue de l'Etoile et de réhabilitation du lotissement des Grillons sont terminés.

Les plantations seront effectuées cet automne.

## **COMMISSION COMMERCE – ENVIRONNEMENT**

### **18. Affouages 2010**

Les affouages seront distribués, après exploitation des entreprises forestières et marquage des lots, sur les parcelles 22, 25 et 45 (coupe à blanc ou taillis, houppiers et bois griffés), pour environ 1 500 stères de bois, sur les parcelles 8 et 59 (coupe à blanc ou taillis, houppiers et bois griffés) en cas de vente de bois en novembre et sur les parcelles 19, 20, 8 et 50 (bois sur pied) pour environ 2 000 stères de bois, ainsi que sur les lots non réalisés de l'année précédente.

L'inscription est lancée jusqu'au 15 novembre 2009.

La commission propose de modifier le règlement des affouages. Les modifications portent sur le début du façonnage et sur la revente des lots :

« Le façonnage ne commencera que le lundi suivant l'attribution des lots... le non respect de ce délai entraîne le rejet de toute réclamation »

« Seuls les affouagistes sont autorisés à vendre le bois de chauffage façonné tiré du lot qui leur a été délivré. Un affouagiste qui se trouve dans l'impossibilité de réaliser l'exploitation de son lot est tenu de le signaler au plus vite en mairie. La Municipalité peut autoriser un affouagiste à céder son lot à un autre habitant de la commune non affouagiste. »

Il est proposé de conserver le montant du lot des affouages comme pour 2008 à 55 €.

Approuvés à l'unanimité.

### **19. Terrain BMX / AMICALE : proposition de convention de mise à disposition**

L'adjoint au commerce et environnement propose d'approuver une convention d'une durée de trois ans, entre la commune, l'association L'Amicale et l'O.N.F. par laquelle la commune s'engage à autoriser l'aménagement d'un terrain (section ZB n°104) en champ de bosses BMX et de le mettre à disposition de l'association à titre gratuit. Le terrain sera clos par la commune.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise M. le Maire à signer la convention.

### **20. Subvention à l'association des amis du monument de la libération**

L'association des amis du monument de la libération a été créée en mars 2009 pour la restauration du Monument de la libération à la Chapelle des Buis. Elle sollicite la commune de Saône pour un don ou une adhésion « afin de rendre à ce haut lieu le rayonnement qui lui est dû, eut égard au devoir de mémoire ainsi qu'au caractère votif et cultuel qui s'y attachent. »

Le conseil veut manifester son attachement au souvenir qu'il représente en versant une subvention de 100 €.

Adopté par 19 voix pour, une abstention (Patrice DI BENEDETTO).

## **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

### **22. Projet animation 2010**

M. le Maire présente aux membres du conseil municipal l'opportunité d'accueillir à Saône, le mardi 26 janvier 2010, à l'Espace du Marais l'artiste Jane Birkin dans le cadre de sa tournée internationale et présente le budget prévisionnel de cette manifestation.

Le budget prévoit des dépenses pour un total de 24 000 € et des recettes d'entrées qui pourraient varier de 9 900 € à 12 250 € suivant le prix des places vendues. Afin d'équilibrer financièrement cet événement, dont le rayonnement culturel et attractif de la commune est indéniable, M. le Maire propose de se rapprocher de partenaires financiers.

Il est demandé au conseil municipal de se positionner sur :

- l'organisation de cette manifestation.  
Adoptée à l'unanimité.
- le prix du billet d'entrée à 25 € (pour 470 billets vendus).  
Adopté à l'unanimité.

### 23. Questions et informations diverses

- **Syndicat de la Haute Loue**

Un courrier sera adressé à M. le Président pour l'informer du manque de pièces servant à la préparation des réunions syndicales de nos délégués communaux.

- **Prochains conseils :**

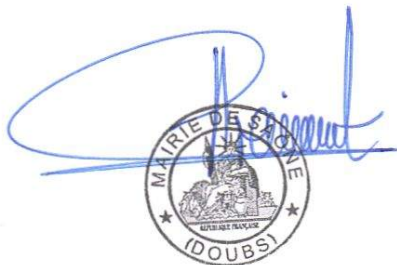
Le mardi 17 novembre à 20 h 00.

Le mardi 15 décembre à 20 h 00.

La séance est levée à 23 heures

Le Maire,

Alain VIENNET



Le Rapporteur,

Emilio JUAREZ

A blue ink signature of Emilio Juárez, consisting of a large loop at the top and a vertical stroke with a small hook at the bottom.